



## **Nouvelle entente intermunicipale de sécurité civile et mise en place d'un nouveau système d'alerte automatisé**

Communiqué de presse | 22 janvier 2023

Pour diffusion immédiate

Hier, le 22 janvier, la Ville de Pincourt et les municipalités de Très-Saint-Rédempteur et de Pointe-Fortune ont convenu d'une Entente intermunicipale en sécurité civile. Celle-ci proposant une démarche innovante qui permettra à chaque municipalité de se conformer à la *Loi sur la sécurité civile* ainsi que son *Règlement* afférent, afin d'assurer à leur collectivité respective, une réponse planifiée, adaptée et coordonnée en cas de sinistre réel ou imminent.

« Cette démarche intermunicipale de sécurité civile marque une avancée significative dans la collaboration, le partage et la mobilisation des ressources, témoignant ainsi de notre engagement indéfectible envers la protection de notre population. » mentionne le maire de Pincourt, Claude Comeau.

L'Entente prévoit, en outre, une gouvernance intégrée, l'embauche d'un gestionnaire en sécurité civile et l'instauration d'une VIGIE pour surveiller en temps réel les événements climatiques extrêmes. De plus, l'Entente prévoit l'élaboration d'un plan multimunicipal de sécurité civile qui inclura des plans particuliers d'intervention, un plan de formations adapté aux milieux et de mises en situation pour les élus.es et les employés.es ainsi qu'un plan de sensibilisation et de communication des risques pour la population.

Cet accord propose également une mise en commun des ressources immobilières, matérielles et humaines, afin de réduire les coûts pour chacune des organisations municipales, ainsi que la répartition de la tarification du gestionnaire en sécurité civile, du système d'alerte de masse (OMNIalert), de même que des services de surveillance et de prévisions des aléas hydroclimatiques (Hydro Météo).

« La Municipalité de Pointe-Fortune était à la recherche d'une municipalité partenaire en matière de sécurité civile et qui partagerait sa vision, c'est-à-dire, vigilance durant les périodes d'événements météo plus extrêmes, communiquer à nos citoyens l'importance des enjeux en sécurité civile et l'importance de s'y préparer, et, être associé à une équipe dédiée dont la compétence en cette matière n'est plus à faire. Nous l'avons trouvé avec la Ville de Pincourt.

Je tiens à remercier sincèrement M. le maire Claude Comeau et les membres du conseil municipal de la Ville de Pincourt qui ont fait preuve d'ouverture et de compréhension lors de nos négociations. Je tiens aussi à remercier, la mairesse de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Mme Julie Lemieux, avec qui nous partageons les mêmes préoccupations en matière de sécurité civile et avec qui nous avons travaillé afin d'en arriver à cette entente. » déclare monsieur François Bélanger, maire de Pointe-Fortune.



## **Une démarche multimunicipale qui se distingue**

L'Entente entre Pincourt, Très-Saint-Rédempteur et de Pointe-Fortune comprend un comité multimunicipal qui sera responsable de la planification. Ce dernier sera composé d'élus.es et des directions générales des municipalités signataires et proposera des orientations fondées sur les quatre dimensions de la sécurité civile (Prévention, Préparation, Intervention, Rétablissement).

La multiplication des sinistres causés par la météo nécessite davantage de mesures permettant de rencontrer, informer, accompagner et responsabiliser les citoyens quant aux mesures requises pour faire face aux sinistres. L'alliance entre les trois villes supportera cette nouvelle réalité et partagera la responsabilité de la sécurité civile.

« La sécurité des citoyens.nes a toujours été l'une des priorités de la Municipalité de Très-Saint-Rédempteur. Cette nouvelle collaboration vient donc renforcer cette volonté et permettra de faire avancer la démarche de sécurité civile avec des personnes qualifiées et expérimentées ayant le même objectif, d'autant plus que le nombre d'évènements météorologiques causant des sinistres ne fait qu'augmenter depuis les dernières années. » souligne Julie Lemieux, mairesse de Très-Saint-Rédempteur.

Inévitablement, les efforts et les initiatives de planification en matière de sécurité incendie et de sécurité publique seront intégrés. Cette nouvelle synergie entre les différents acteurs et la mise en place de solutions est unique et avant-gardiste.

## **Le système d'alerte de masse**

Au cours des prochaines semaines, d'importants efforts seront faits pour intégrer dans ce nouveau système les coordonnées de la population que possède chacune des municipalités. Les citoyens.ennes pourront très bientôt adhérer à ce système et les détails seront diffusés sur le site Web de chaque organisation. Restez à l'affût !

À noter que cet automate permettra de rejoindre la population par téléphone, par courriel et par messagerie texte; et il peut aussi, grâce à des outils cartographiques et géomatiques, cibler un secteur, voire les propriétés d'un secteur donné. Il est important de préciser que l'automate d'appels sera utilisé seulement si la sécurité des personnes et des biens est menacée par un sinistre réel ou imminent. Qui plus est, les données confidentielles qui y sont hébergées sont protégées conformément aux dispositions de *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé* (Loi 25).

**Pour plus d'information :**



Vicky Sauvé, directrice des communications et des relations avec les citoyens, Ville de Pincourt  
[v.sauve@villeepincourt.qc.ca](mailto:v.sauve@villeepincourt.qc.ca),

Jean-Charles Filion, directeur général et greffier-trésorier, Municipalité de Pointe-Fortune  
450 451-5178, poste 2  
[directeur@pointefortune.ca](mailto:directeur@pointefortune.ca)

Jessica Mc Kenzie, directrice générale et greffière-trésorière, Municipalité de Très-St-Rédempteur  
450 451-5203, poste 224  
[dir@tressaintredempteur.ca](mailto:dir@tressaintredempteur.ca)